AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-5-7-79143401

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"
(ARIEGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
Rue St-Jean prolongée - B. P. nº 20 - 31130 BALMA -

ABONNEMENT ANNUEL
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C.C.P. 8612-11 R TOULOUSE

NOUVEAU NUMERO DE TELEPHONE : 24.06.51

- Bulletin technique Nº 144 (14ème envoi de 1979) - 3 juillet 1979

VIGNE

- Mildiou :

Depuis l'envoi de notre dernier bulletin, la situation dans l'ensemble a peu évolué, sauf dans les parcelles où des foyers primaires se sont établis précocément et où les pluies des 26 et 27 juin ont amené une multiplication des taches.

Bien que la période de grande sensibilité des grappes approche de sa fin, en raison de la croissance active de la végétation, il convient de rester prudent.

- lorsqu'un traitement préventif a été effectué avant les pluies des 26 et 27 juin, le renouveler lorsque, après la période de beau temps actuel, une perturbation sera annoncée. Rappelons qu'un traitement préventif a son maximum d'efficacité lorsqu'il est placé juste avant la période pluvieuse.

- lorsque le dernier traitement a été effectué avec un produit de type curatif, après les pluies des 26 et 27 juin, deux positions sont possibles :

1.- Attendre un prochain bulletin si l'on emploie Mikal ou Acylon,

2.- Traiter après une pluie lessivante (plus de 25 mm) si l'on emploie un produit à base de Curzate.

- Black-rot :

Dans les foyers de cette maladie, zones de Cournou (Lot), Lagraves (Tarn), Nogaro (Gers), une nouvelle et forte sortie de taches est en cours ; la contamination a été réalisée pendant la période pluvieuse du 10 au 16 juin. Dans les parcelles intéressées, il y a lieu de redouter des attaques sur grappes à l'occasion des pluies à venir. En conséquence, prévoir un traitement avec l'un des produits énumérés dans le bulletin nº 128 du 14 avril.

- Pourriture grise (Botrytis cinerea) :

Rappelons que la lutte classique contre la pourriture grise consiste en quatre traitements spécifiques appliqués aux stades végétatifs suivants :

1.- début nouaison,
2.- avant la fermeture de la grappe,
3.- au début de la véraison,
4.- trois semaines à un mois avant les vendanges.

Les produits fongicides actuellement autorisés sont les suivants (dose en matière active à l'hectolitre calculée pour une pulvérisation classique amenant 1 000 l à l'hectare) :
bénomyl à 50 g (Benlate),
carbendazime à 50 g (Bavistine, Sandomil), dichlofluanide à 200 g (Euparène), iprodione à 75 g (Rovral), méthylthiophanate à 140 g (Pelt 44), procymidox à 75 g (Sumisclex), vinchlozoline à 75 g (Ronilan).

.../...

P 189

Pour éviter l'apparition de phénomènes de résistance du champignon aux fongicides, il est fortement recommandé de pratiquer l'alternance des produits. Les systémiques (bénomyl, carbendazime, méthylthiophanate) doivent, pour cette raison, être utilisés avec la plus grande prudence.

Ajoutons que la dichlofluanide est également efficace pour combattre le Mildiou et le Black-rot, à condition pour ce dernier champignon de porter la dose à 250 g.

- Eudémis - Cochylis :

Le deuxième vol commence, attendre un prochain bulletin pour intervenir.

- Cicadelles (Empoasca flavescens) :

On commence à observer une certaine activité de ces insectes, visibles à la face inférieure des feuilles (de couleur verte ou rosâtre, se déplaçant sur le côté). Les cicadelles, lorsqu'elles sont nombreuses, provoquent un grillage progressif du pourtour des feuilles, réduisant l'activité physiologique de celles-ci.

On estime qu'il y a lieu de les combattre lorsque l'on dénombre approximativement 100 larves pour 100 feuilles prises au hasard sur 100 souches.

Pour éviter de perturber l'équilibre biologique, préférer l'un des produits suivants (dose en matière active à l'hectolitre) :

méthidathion à 30 g, méthomyl à 37,5 g, oxydéméton méthyl à 25 g,

/ ARBRES A FRUITS A PEPINS /

- Carpocapse des pommes et des poires : le premier vol de papillons approche de sa fin mais l'activité sexuelle de l'insecte demeure très vive. Dans les vergers très sensibles aux attaques de ce ravageur, si le traitement conseillé dans le bulletin du 6 juin n'a pas été renouvelé, le faire sans attendre.

- Cécidomyie des feuilles du poirier : les larves de cet insecte provoquent l'enroulement des jeunes feuilles, de part et d'autre de la nervure centrale. Les organes attaqués noircissent et l'activité du feuillage est diminuée. Six générations se succèdent dans l'année. Pour réduire les attaques, effectuer un traitement avec un produit à base de diazinon, à la dose de 30 g de m.a./hl.

- Phylloxéra du poirier : la lutte contre ce ravageur n'est pas encore au point. Cependant, dans les vergers où l'on a observé des dégâts ces dernières années, on pourrait appliquer un premier traitement, dès à présent, avec l'un des produits suivants : endosulfan à 60 g de m.a./hl, diazinon à 75 g de m.a./hl, dichlorvos à 100 g de m.a./hl.

/ ARBRES A FRUITS A NOYAU /

- Tordeuse orientale du pêcher : le second vol commence. Attendre un prochain bulletin pour intervenir.

- Carpocapse des prunes : dans les vergers sensibles aux attaques de ce ravageur, il est conseillé d'appliquer un nouveau traitement dès à présent.

/ CULTURES LEGUMIERES /

Melon - Oïdium : les premiers foyers sont observés. Surveiller les cultures pour les repérer et appliquer un traitement rasant (pour toucher la face inférieure des feuilles) avec l'un des produits suivants (dose exprimée en matière active/hl : bénomyl à 30 g (Benlate), méthylthiophanate à 35 g (Pelt 44), pyrazaphos à 15 g (Afugan), bupirimate à 25 g (Nimrod), ditalimphos à 50 g (Laptran 20 EC, Plandrel 50 W), imazalil à 10 g (Fungaflor).

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la
Circonscription Phytosanitaire "MIDI-PYRENEES",

J. TOUZEAU.-

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".
Le Directeur-Gérant : P. JOURNET.-
C.P.P.A.P. - N° 532. A.D.